

Budget fédéral 2015-2016 La fragilisation des communautés francophones continue

Regina, 21 avril 2015 – Le budget fédéral annoncé aujourd’hui laisse l’Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) perplexe quant à ce qui pourrait être des avancées pour la dualité linguistique et notre communauté.

Bien que le soutien envers les langues officielles demeure inchangé et les programmes du ministère du Patrimoine canadien et autres agences ciblées par la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2013-2018* ne semblent pas être touchés par de nouvelles restrictions, il est évident qu’on connaît présentement une période de grande fragilisation des institutions fédérales désignées pour soutenir la dualité linguistique.

La communauté fransaskoise est appuyée par plusieurs programmes dans diverses institutions fédérales pour son développement or, depuis plusieurs années la capacité des ministères à maintenir leur capacité d’action ou leurs programmes est de plus en plus compromise. Le réseau associatif fransaskois vit depuis longtemps une fragilisation faute de soutien financier adéquat. Dans certains domaines nous avons connu des ralentissements significatifs au point où la semaine dernière, un groupe a annoncé la fin de ses opérations faute de financement. La mise en œuvre du Plan 2020 de Radio-Canada continue à faire ses ravages : les annonces de suppressions de postes et la réduction du personnel dans les régions ont un impact direct sur la capacité du diffuseur public à maintenir une programmation régionale stimulante.

Dans un contexte où les francophones ne bénéficient plus du programme de *l’Avantage significatif francophone* et en l’absence d’un plan pour favoriser l’immigration francophone dans les provinces canadiennes—autres que le Québec—les communautés francophones ont un urgent besoin d’appui en immigration, appui qui est loin d’être évident dans ce budget. Faute d’avoir accès à des services en français, à des programmes postsecondaires en français ou à de nouvelles structures pour faciliter l’établissement et l’intégration des nouveaux arrivants, nous constatons un affaiblissement notable de la vitalité générale de notre communauté.

Depuis plusieurs années la communauté fransaskoise déplore énergiquement le manque de ressources pour tous les programmes censés soutenir la dualité linguistique, tels que les crédits pour Radio-Canada ou les ressources destinées aux organismes et institutions qui assurent le développement de la communauté fransaskoise.

Dans les jours qui viennent, nous allons poursuivre notre analyse du budget annoncé aujourd’hui afin de mieux comprendre son impact sur la communauté fransaskoise.

L’Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l’ensemble de la communauté fransaskoise. À l’image d’un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

-30-

Pour plus d’information :

Marc Masson

Directeur des communications

Téléphone (306) 924-8532

Cellulaire (306) 581-8532

Courriel : marc.masson@fransaskois.sk.ca